

## RAPPORT N°7 : Vente de terrain – Commune d'Olliergues

M. le Président rappelle que la communauté de communes est propriétaire de l'ex-usine Maréchal à Olliergues. Les locaux sont actuellement loués au GRETA Livradois-Forez pour réaliser des formations telles que « éco-construction » et « élagage ». Un acquéreur s'est manifesté récemment pour acheter une partie du terrain à côté des locaux, à savoir :

- M. PROVENCHERE Arnaud : Voisin de la parcelle du GRETA, il souhaite disposer d'un espace supplémentaire aux abords de son habitation. L'emprise de terrain n'est pas utilisée par le GRETA, et n'apporte pas de plus-value à ce bien intercommunal. De plus, cette emprise est grevée d'une servitude de réseau d'eau potable, et est inconstructible. M. PROVENCHERE prend à sa charge les frais de bornage dudit terrain. Un document d'arpentage a donc été réalisé par le cabinet Geoval en date du 20 août 2021. La parcelle cédée par ALF est la AO 561 d'une contenance de 9a 17ca moyennant un prix forfaitaire de 2 000€ (deux mille euros).

En annexe, extrait du plan cadastral.

Il est proposé au Conseil :

Sur proposition du Président,

### **Délibération,**

il vous est proposé :

- d'autoriser le Président à signer l'acte et réaliser la vente avec M. Provenchère pour un montant de 2 000 € ;
- de désigner Maître Sauret comme notaire en charge de cette affaire ;
- de charger M. le Président de toutes les formalités utiles quant à l'exécution de la présente délibération.